

Conseil de Quartier le compte-rendu

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse

Réunion du vendredi 12 juin 2015 (Salle Milan)



MARC REA,
co-président habitant



FRÉDÉRIC JEAN,
co-président élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

► Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Place Honoré de Balzac** : Des riverains se plaignent du regroupement de personnes la nuit sur cette place avec consommation d'alcool, bruit et rodéo. Le policier municipal rappelle la difficulté qu'ont les équipages à arriver à prendre en flagrant délit ces personnes sans les poursuivre pour ne pas mettre en danger la vie des uns et des autres. La police nationale sera informée de cette situation afin d'optimiser les moyens d'observation.

• **Rue du Terray** : Les mêmes nuisances sont constatées également par les habitants.

• **22, route de Toussieu** : Des problèmes de vitesse sont fréquents avec des accrochages réguliers du mur de clôture du riverain.

La cadre de la police municipale rappelle que pour les cambriolages, il convient d'appeler immédiatement le 17.

Un conseiller de quartier témoigne que la présence de la brigade motorisée à la Fouillouse a fait changer quelques comportements d'automobilistes.

► Groupe de travail « Collège La Xavière » : point d'actualité

Le groupe constitué pour apporter sa contribution sur ce dossier a rencontré le responsable de La Xavière le 29 avril en mairie, en présence des élus et services. Le

projet leur a été présenté dans ses grandes lignes. Est prévu, un bâtiment en ossature bois, de plein pied, pouvant accueillir à termes 16 salles de classes toutes modulables pour répondre aux besoins du projet éducatif. Le plan masse communiqué peut évoluer dans les semaines à venir avec le déplacement du terrain de sport. Le terrain sera clos et le traitement des clôtures intégrera du végétal. Il n'y aura pas de communication entre le collège et la voie Auguste Rodin. La réserve foncière n'est pour l'instant pas affectée; elle pourrait accueillir le cas échéant des salles de classes élémentaires. Le groupe de travail a demandé à la Ville d'envisager une étude de circulation prenant en compte un environnement élargi du futur collège. La demande sera transmise à la Métropole. La Ville et le diocèse échangent toujours sur les aspects fonciers; la cession du terrain et non la location dans le cadre d'un bail longue durée pourrait être retenue. Ces aspects devraient être finalisés à l'automne au moment du dépôt du permis de construire.

► Point d'information sur la sécurisation du cheminement piéton rue Ambroise Paré

Le conseil de quartier a beaucoup travaillé en faveur de la sécurisation piétonne du tronçon nord de la rue Ambroise Paré. Une réunion publique a eu lieu pour acter la mise en sens unique de cette portion de voie. Le conseil de quartier souhaite que les travaux soient réalisés en 2015 puisqu'ils sont inscrits sur proposition de la Ville à la programmation de la Métropole. La commande sera officialisée auprès des services.

► Groupe de travail sur la création d'une aire de jeux place Balzac : perspectives

Compte tenu du contexte financier très tendu, le groupe de travail propose de suspendre pour l'instant la réflexion sur ce projet.

► Proposition d'aménagement d'un cheminement chemin des Cervettes

L'amélioration à moindre frais de la liaison entre le chemin des Manguettes et le chemin des Cervettes sera étudiée par les services.

► Place de la Fouillouse : réalisation des travaux de réhabilitation et perspectives

Tous les travaux de remise en état de la charpente de l'abri bus et du transformateur qui avaient été endommagés par l'incendie de juin 2013 ont été réalisés. L'aménagement global de la place est lié au vote de la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la Métropole prévu début juillet. Un conseiller de quartier signale les difficultés de stationnement suite à la livraison dans le secteur d'un petit collectif de 21 logements, et ce malgré le respect du Plan Local d'Urbanisme. Une réunion aura lieu très prochainement avec des riverains de l'impasse de la Veyrière pour évoquer cette problématique.

► Point d'étape sur le dossier « merlon A 43 »

Un exploitant de carrière propose à la Ville et à l'AREA de faire livrer gratuitement des matériaux et de les mettre en forme pour constituer un merlon. La Ville a rencontré récemment la société d'autoroute pour connaître son éventuel niveau d'implication pour mener les études techniques et porter les démarches administratives engendrées par la réalisation de cet édifice. L'AREA n'envisage pas pour l'instant de prendre la maîtrise de cet ouvrage puisqu'elle n'a aucune obligation sur un plan réglementaire de le réaliser. La réflexion se poursuit entre l'AREA, la Ville et l'exploitant de la carrière. Les conseillers de quartier seront tenus informés.

► Projet de voie verte sur le chemin de Saint-Bonnet-de-Mure

La réalisation de cette voie verte est liée au vote de la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la Métropole prévu début juillet. ▼

➤ Demande d'information sur les commerces dans le quartier

Une boulangerie de Saint-Priest est intéressée pour reprendre le local de l'ancienne boulangerie afin d'y installer dans un premier temps un dépôt de pain. En fonction de l'activité constatée, la production de pain sur place pourra s'envisager. Le conseil de quartier souhaite se mobiliser pour inviter les habitants de Manissieux à acheter de nouveau leur pain sur place dès que cela sera possible, et créer ainsi les conditions d'une réouverture de ce commerce.

➤ Carrières de Saint-Bonnet de Mure : retour sur l'enquête publique et présentation du rapport du commissaire enquêteur

Les conseillers de quartier se sont particulièrement impliqués dans ce dossier. Le projet porte sur l'extraction de granulats sur une zone de 75 hectares située à l'est des habitations. Le début de l'activité se ferait au sud est de l'emprise et se terminerait au nord d'ici 30 ans. Pendant la phase d'enquête publique, 400 personnes se sont mobilisées en signant une pétition contre cette exploitation. Le commissaire a rendu un avis favorable malgré les votes défavorables des conseils municipaux des communes de Saint-Priest et de Toussieu; les autres communes riveraines ont soit délibéré en faveur de ce projet ou n'ont pas rendu d'avis. Les craintes du conseil de quartier portent sur la nuisance des 500 à 1000 passages/jour des camions, sur les poussières, sur les impacts possibles sur la nappe phréatique, sur les perturbations pour la faune et la flore, sur la dégradation du paysage et sur le risque d'une baisse de la valeur immobilière dans le secteur. Le conseil de quartier sera vigilant sur les recommandations du commissaire enquêteur en matière d'instances locales de suivi. L'inspection des installations classées doit rendre son rapport d'ici quelques semaines, puis le Comité départemental de l'Environnement et des Risques Technologiques se prononcera sur ce projet. Ensuite, la préfecture préparera l'arrêté autorisant l'exploitation et énonçant les prescriptions techniques à respecter et les moyens d'analyse que l'exploitant devra mettre en œuvre. Le démarrage de l'exploitation est prévu pour début 2016.

➤ Retour sur la commission antennes relais

Cette commission était consacrée aux nouveaux compteurs eau et gaz. GRDF a présenté son projet de remplacement de l'ensemble des compteurs gaz; les nouveaux compteurs seront communicants. Le décret pour le déploiement a été signé en septembre 2014; GRDF est donc autorisé à déployer cette technologie avec encadrement des pouvoirs publics. 11000 compteurs seront changés à Saint-Priest aux alentours de 2017. L'intérêt de ces nouveaux compteurs porte sur la facturation en consommation réelle, la maîtrise de l'énergie avec une information quotidienne des clients via Internet avec un espace client GRDF, l'optimisation des réseaux en connaissant précisément ce qui se passe dans le réseau. GRDF identifie actuellement des points hauts pour installer quelques antennes radios. La commission sera tenue informée de l'avancement des travaux.

La société Eau du Grand Lyon filiale de Veolia prévoit le déploiement de la télé-relève de l'eau sur 4 ans.

Saint-Priest devrait être équipée d'ici fin 2015. L'intérêt de cette télé-relève est le comptage quotidien et la facturation de la consommation sur le réel, la détection des fuites après compteur, la consultation d'un site pour les abonnés à internet. En 2016 il est prévu d'avoir de la télé-relève sur les bouches de lavage de voirie.

➤ Informations Mairie

• **Retour sur le nettoyage de printemps et proposition d'action dans le quartier :** la date retenue pour cette manifestation, à savoir le premier jour des vacances scolaires n'a pas permis aux structures de proximité, de se mobiliser. Néanmoins, les familles ont répondu présents et 400 personnes ont participé cette année. Il faut noter la très forte collecte de verre : 1,5 m³. La chasse aux trésors organisée avec le concours des écoles, des structures de proximité, et de la mission développement durable a rencontré beaucoup de succès auprès des plus jeunes et sera encore améliorée l'an prochain. L'édition 2016 est prévue pour le samedi 2 avril.

Pour le quartier, des discussions sont en cours avec la station service de l'autoroute et l'AREA, pour négocier une clôture plus

haute afin d'éviter le jet de déchets sur le chemin des Cervettes. Les habitants sont partie prenantes dans cette réflexion.

• **Retour sur la réunion «itinéraires cyclables» du 29 avril dernier et suites de la démarche :** plusieurs pistes de travail ont été abordées comme la fermeture aux voitures du chemin de Saint-Martin, le dimanche, avec une expérimentation durant l'été 2015; la création d'une maison du vélo qui offrirait divers services, la nécessité d'une meilleure desserte et fréquentation de la gare ferroviaire ; les zones 30 à améliorer; le tourne à droite pour les vélos; les contresens cyclables; la voie verte du chemin de Saint-Bonnet.

• **Expérimentation d'une voie verte chemin de Saint Martin le dimanche :** la fermeture du chemin de Saint-Martin le dimanche durant l'été 2015, à titre expérimental, offrira un nouvel itinéraire modes doux aux sans priots. Le bilan sera dressé à l'automne et permettra d'envisager ou non la pérennisation de cette action.

• **Actualité du dossier fibre optique :** Monsieur le Maire a rencontré à nouveau les responsables de SFR et Numericable. Il a fait remonter les nombreuses plaintes des habitants sur les mauvais débits dans différents quartiers de la Ville dont Berliet et environs, du frein au développement que représente une telle situation et notamment le travail à domicile, qui est très compliqué voire impossible. L'état quantitatif d'avancement du déploiement de la fibre est de 6500 prises éligibles à ce jour. Avec le rachat de SFR par Numericable, la nouvelle stratégie du groupe est d'utiliser le câble coax de Numericable quand il existe, et de déployer la fibre uniquement là où il n'y a pas de coax. A terme (2017 est toujours évoqué), toute la ville devrait être équipée soit en fibre soit en coax. SFR et Numericable ont conscience des difficultés rencontrées sur certains quartiers comme Berliet où aucun équipement n'existe. Les instances nationales dirigeantes du groupe seront de nouveau sollicitées en vue d'obtenir un fléchissement et ce avant que les accords entre ORANGE et SFR, en cours de finalisation, débouchent.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier

«Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse» c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., ANDUJAR F., BENTEO B., BOUGUERRA A., **BOUVIER A.**, BREURE C.,

CALLAMARD A., CHABERT J., **COLOMBIER M.**, FAURE G., **GANIVENC B.**,

GOURRU-LESIMPLE G., **GRANDVAL G.**, JAMAIN J., LACROIX R., LEFEVRE L.,

MARCO J., MELCHIOR V., **MOULIN L.**, OSTROWSKI F., PANICO C., **POMI D.**, **REA M.**,

REVOL-BUISSON C., **ROMEND A.**, SAEZ J., THIRY C., VUAILLET N., **ZINTY-GERBOUD S.**

